

DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

FINANCES

**APPROBATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2014**

Délibération : **06.2015.049**

Transmis en préfecture le :

6 juillet 2015

Séance du : **30 juin 2015**

Compte-rendu affiché le **7 juillet 2015**

Date de convocation
du Conseil Municipal : **24 juin 2015**

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Monsieur Roland CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume
COUALLIER**

Membres présents à la séance :

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed
GUOUGUENI, Jean-Christian DARNE, Maryse
JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET,
Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX,
Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Christian
ARNOUX, François VURPAS (jusqu'au point 12),
Marie-Paule GAY, Yves GAVALT, Lucienne
DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL,
Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge
BALTER, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO,
Stéphanie PATAUD, Yves CRUBELLIER,
Bernadette PIERONI, Thierry MONNET, Catherine
ALBERT-PERROT

Membres absents excusés à la séance :

Fabienne TIRTIAUX, Michel MONNET, Bernadette
VIVES-MALATRAIT, Isabelle PICHERIT, François
VURPAS (à partir du point 13), Anne-Marie
JANAS, Jean-Philippe LACROIX, Evan CHEDAILLE

Pouvoirs :

Fabienne TIRTIAUX à Roland CRIMIER, Michel
MONNET à Guillaume COUALLIER, Bernadette
VIVES-MALATRAIT à Agnès JAGET, Isabelle
PICHERIT à Mohamed GUOUGUENI, Anne-Marie
JANAS à Serge BALTER, Jean-Philippe LACROIX à
Aurélien CALLIGARO, Evan CHEDAILLE à Yves
CRUBELLIER

Membres absents à la séance :

RAPPORTEUR : Monsieur Philippe MASSON

Le compte administratif 2014 retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées par la Ville entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier.

Le budget 2014 avait été construit dans un contexte national encore difficile et la Ville avait fait le choix de contraindre sa section de fonctionnement, de ne pas augmenter les taux de fiscalité afin de maintenir un niveau d'autofinancement permettant la poursuite de la politique d'investissement.

Au compte administratif 2014, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent donc à 17,2M€ et celles d'investissement à 7,4M€. Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 21,1M€ et celles d'investissement à 9,2M€.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses de personnel	9 199 462	Impôts et taxes	15 079 980
		Dotations et subventions	4 126 538
Charges à caractère général et de gestion courante	7 636 045	Recettes issues des services et des activités	986 888
		Autres produits	308 646
Frais financiers	316 742	Produits financiers	314
Charges exceptionnelles	7 535	Produits exceptionnels	628 145
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>1 446 176</i>	<i>Opérations d'ordre</i>	<i>2 182</i>
Total	18 605 960	Total	21 132 693

Excédent de clôture de la section de fonctionnement

2 526 733

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses d'équipement	4 497 922	Subventions	135 721
Emprunt	2 916 884	Emprunts	5 644 000
Autres immo. financières	2	Dépôts et cautionnements	1 383
Participations et créances ratt.	500	Dotations, fonds	809 208
Résultat 2013	2 290 266	Affectation du résultat 2013	2 607 487
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>2 532 410</i>	<i>Opérations d'ordre</i>	<i>3 976 404</i>
Restes à réaliser dépenses 2014	3 214 218	Restes à réaliser recettes 2014	212 500
Total	15 452 202	Total	13 386 703

Besoin de financement de la section d'investissement 2014

2 065 499

Le compte administratif met en lumière les résultats de l'année écoulée et traduit la politique menée par la Ville dans chaque secteur :

SECTEURS COMMERCE, FOIRE, MARCHÉ, ENTREPRISES

Le soutien au développement économique s'entend comme l'anticipation des évolutions et des changements structurels du territoire en termes de commerces, d'entreprises et d'emploi pour engendrer l'enrichissement de la population et ses conditions de vie : le bien vivre ensemble dans un territoire équilibré.

En terme de commerces, la Ville doit assurer le suivi, le maintien voire le renforcement de la dynamique commerciale ; il s'agit de mettre en œuvre un projet global d'attractivité du centre ville et des commerces de proximité, de renforcer le dynamisme du centre, en particulier les rues de la Ville et de la Liberté, en valorisant le cadre de vie et les services aux habitants et en y intégrant des problématiques de déplacements et de stationnements.

Il en est de même pour les entreprises pour lesquelles il faut maintenir l'emploi, valoriser le territoire en renforçant le dynamisme et l'attrait des diverses zones d'activités : diagnostiquer leurs besoins et enjeux, créer un environnement favorable à l'emploi, accueillir et accompagner les acteurs de l'économie sur le territoire.

Afin de concrétiser le soutien au commerce de proximité, une chargée de mission est allée à la rencontre des commerçants afin de réaliser un diagnostic et d'établir un tableau de bord recensant les locaux et les commerçants de proximité.

Une première rencontre réunissant la Ville et 50 commerçants a été organisée mi octobre afin de poser les résultats de l'étude et définir les pistes à travailler conjointement (stationnement, propreté ...).

En parallèle, le suivi des cessions de fonds de commerce et des ventes en liquidation est mené et le dispositif des « P@niers de nos villes » comptant une quinzaine de commerçants (sédentaires et non sédentaires) a été soutenu.

En outre, cette année a permis la poursuite des requalifications des 3 zones du territoire via le suivi des DIA et des mesures de préemption ainsi qu'une attention particulière quant à la veille des locaux et du tissu économique, en lien avec le développeur économique de la Métropole de Lyon et les agences immobilières ...

Des actions thématiques ont été mises en œuvre selon les besoins des sites :

- **Zone industrielle de La Mouche, site pilote du projet « Gestion de site »**
 - groupe communication : création du logo, diffusion des newsletter « Gestion de site La Mouche », diffusion du Guide pratique de la ZI La Mouche;
 - thématique haut débit : mobilisation d'un consultant de l'Espace Numérique Entreprises pour accompagner les entreprises mobilisées sur des problématiques d'accès à internet;
 - thématique mobilité : mobilisation du SYTRAL pour améliorer la desserte de la zone
- **Zone d'activités des Barolles**
 - accès haut débit : accompagnement des entreprises pour leur raccordement à la fibre optique en lien direct avec l'opérateur LASOTEL.
- **Zone industrielle du Favier**
 - accompagnement sur la problématique PPRT des entreprises et de l'association SOLEN (participation aux réunions notamment de l'Etat).

SECTEUR EMPLOI

Pour faire coïncider l'offre et la demande d'emploi, la ville doit développer des actions en faveur de la formation, de l'emploi et de l'insertion professionnelle mais aussi améliorer l'accès à l'emploi et la mobilité dans l'emploi, optimiser le repérage et le partenariat des acteurs de l'emploi entre eux et favoriser l'orientation et le suivi du public accueilli dans d'autres structures (socio-éducatives ...).

L'action sur le secteur de l'emploi s'articule autour de 4 objectifs :

- **Conforter la dynamique du pôle emploi-entreprises au Pôle de Services Publics avec**

instauration d'une permanence de la chargée de mission CitéLabs (Service d'Amorçage de Projets) tous les 15 jours, une permanence du prestataire Pôle Emploi (MC2S), des rencontres pour le forum Jobs d'été ou encore des réunions inter-entreprises « Gestion de site »;

- ***Poursuivre le développement et l'animation des partenariats et des réseaux professionnels*** : réunions mensuelles SOLEN, rencontres avec les acteurs économiques : MEDEF, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, rencontres Chrono Business ... ;
- ***Multiplier les rencontres recruteurs-demandeurs*** : Matinales des Métiers, Journée de Proximité et Emploi, Chrono des commerciaux
- ***Renforcer le partenariat avec les acteurs de l'emploi*** : Comités de pilotage et technique RESOL, rencontre inter-réseau, réunion Plateforme Mobilité et Insertion, suivi des dossiers de demandes de subvention de la Mission Locale, du GRETA, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et de SOLEN.

SOLIDARITÉ - SENIORS - HANDICAP

De nombreux chantiers ont été réalisés dans ce secteur soit parce que réglementaires, soit parce que visant à une optimisation des services :

- **L'évaluation externe** des deux foyers logements a ainsi donné lieu à un rapport positif et les préconisations qui ont été faites serviront d'appui sur les 5 années à venir, en terme de démarche qualité et de politique managériale.
- **Le secteur de l'accompagnement social et de l'insertion** a poursuivi son soutien en terme d'accompagnement des publics les plus démunis : à travers ses 20 suivis RSA en file active, à travers l'ensemble des dispositifs financiers, dont les aides facultatives du CCAS qui deviennent un outil d'accompagnement, et avec le marché de mise à disposition de personnel (50k€).
- **L'action envers les seniors** devient incontournable. Une chargée de mission coordination des politiques seniors et animation territoriale a ainsi été recrutée par redéploiement de personnel. En 2014, 47 seniors sont partis en vacances dont 36 hors foyers logements, 57 Kits canicule ont été distribués, 37 seniors ont été reçus en entretiens individuels, plus de 220 personnes ont été accueillies lors de la semaine bleue dont 100 personnes au Ciné-Thé.
- **Le secteur handicap** est désormais bien identifié comme ressource pour les familles et les professionnels des structures du territoire en terme de soutien individuels ou au travers d'actions collectives.

En outre, tout au long de l'année, l'ensemble de ces actions et intervention de la ville fait l'objet d'un important travail de communication via différents supports :

- le Saint-Genis-Info, support phare de la Ville, distribué à 9000 exemplaires;
- le site internet de la Ville (300 visiteurs par jour en moyenne);
- la lettre d'information diffusée à près de 1300 abonnés (+ 4% depuis dec. 2013).

SPORT

La politique sportive menée par la Ville se construit autour des finalités suivantes :

- ***préserver et valoriser notre cadre de vie*** : en offrant les conditions sécuritaires et qualitatives d'exercice des activités physiques et sportives au travers de l'aménagement, la maintenance et l'entretien des équipements sportifs dans leur ensemble. Ainsi le petit gymnase Mouton a été entièrement rénové en 2014, offrant un cadre de qualité à la pratique sportive de tous les saint-geois;
- ***accompagner les Saint-Genois tout au long de la vie*** : en favorisant l'accès au plus grand nombre pour des pratiques sportives;
- ***assurer et développer des services pour tous*** : en accompagnant les associations et les clubs sportifs pour relever ensemble des défis événementiels contribuant au rayonnement de la ville. Les Foulées de Beauregard organisées en juin 2014 en sont un bel exemple.

L'OFFRE CULTURELLE

Les événements culturels de la Ville doivent répondre aux finalités suivantes :

- faciliter l'accès à la culture à une grande diversité de population;
- favoriser le lien sociétal et le vivre ensemble dans le respect de l'équilibre du territoire;
- affirmer l'image et l'identité de la ville.

Spectacles

L'édition printanière du Festival des Musiques de Beauregard a été marquée par :

- plus de 13 spectacles et propositions artistiques, un bal, des ateliers de danse, de la musique baroque mais également jazz, klezmer;
- de la pluridisciplinarité : concerts, théâtre, conte, danse, marionnettes, exposition d'instruments de musique géants ...;
- plusieurs lieux de représentation : le chapiteau des Tréteaux de France, l'Orangerie du Parc de Beauregard, l'Église, le lavoir de la Platte, une yourte, la terrasse des vignes ...;
- une fréquentation en hausse par rapport à la saison passée (+ 27%, soit 2 869 spectateurs) avec une journée au Parc qui attire près de 2000 personnes et un sponsoring-mécénat ayant fortement augmenté.

Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, un parcours autour de la musique des balkans a été proposé par l'intervenante musicale aux scolaires et s'est traduit par :

- **une intervention dans 10 classes** sur les percussions corporelles et cette musique du monde, **206 enfants** ont assisté à la représentation scolaire de Tram des Balkans.
- **20 élèves volontaires et 3 professeurs du Centre Musical et Artistique ont assuré la première partie** du concert de Tram des Balkans, **4 matinées de travail, 1 répétition générale.**

Le travail de **fidélisation des publics du spectacle vivant** a été renforcé notamment par l'avancement de la présentation de saison au mois de juin, afin d'être sur le même calendrier que les grands théâtres de l'agglomération. Ce travail porte ses fruits puisqu'une augmentation des abonnements est constatée cette saison.

Plus globalement, depuis 2011-2012 la fréquentation est de plus en plus familiale (plus de jeune public et plus de jeunes abonnés).

Cinéma

Le travail de **diversification des publics du cinéma** a été poursuivi, avec notamment un travail auprès :

- des très jeunes : systématisation des « Croq'ciné » avec une fréquentation multipliée par 2 entre 2013 et 2014
- des lycéens et apprentis : développement du projet « Ciné-club des jeunes » (avec ateliers au long de l'année) et de la Nuit du cinéma
- des personnes âgées : mise en place en septembre 2013 de ciné-thés réguliers en partenariat avec le CCAS et qui ont attiré 373 spectateurs sur 3 séances.

A travers des projets de médiation, d'actions culturelles et d'éducation artistiques développés en partenariat avec les structures relais du territoire, la Mouche va constamment à la rencontre de nouveaux publics.

La compagnie Cassandre, nouvelle compagnie en résidence après la Cie des Lumas, a investi la ville pour présenter des petites formes théâtrales en lien avec la programmation. Le théâtre se déplace et vient à la rencontre du public. (lecture et mise en scène d'extraits de pièces au Club de Boxe ...).

De même, la Cie a développé un projet d'action culturelle sur le territoire, **Carbone 14**, autour de la place mémorielle que prend la guerre de 14-18 dans la construction individuelle mais surtout collective (interviews filmées, installation d'un mini-musée saugrenu et itinérant dans une dizaine de lieux de la ville puis projection du documentaire de 26 minutes, réalisé à partir des captations faites dans les 2 premières étapes).

Les spectacles hors les murs ont également investi cette année le Colombier, l'Observatoire, le Lycée Descartes ou encore le CSCB.

Les chiffres montrent que l'augmentation de fréquentation (+4,6% pour le cinéma sur la saison) s'est faite grâce au travail auprès des différents publics (scolaires et organisation de séances spécifiques), d'où l'importance du rôle de la médiation.

Médiathèque

L'année 2014 a été marquée à la fois par le déménagement de la Médiathèque et l'organisation de l'accueil du public à la Petite Maison des Champs et à la bibliothèque des Barolles.

Le nouveau projet culturel, éducatif et social de la Médiathèque a également été mis en place. S'inscrivant dans la dynamique de cohésion sociale du projet de ville en faisant du service un véritable lieu du vivre ensemble, pour un avenir à partager, il interroge l'adéquation des services proposés vis à vis des nouveaux usages et propose leur actualisation permanente et l'anticipation de services futurs afin de répondre à l'enjeu majeur du devenir de la politique de la lecture publique dans notre ville.

C'est dans cette optique que l'accent a été mis sur les nouveaux supports : la constitution du fonds de DVD « fiction », orientés « art et essai », a été accélérée, toujours en collaboration avec le Ciné La Mouche.

En parallèle, le site de la Médiathèque a évolué vers un portail web avec un service de livres numériques mis en place en juin via la plateforme Numilog.

Enfin, depuis septembre, 3 agents de la Médiathèque interviennent chaque semaine dans les temps d'activités périscolaires pour des activités lecture de $\frac{3}{4}$ d'heure.

ENFANCE

Le secteur enfance s'articule autour de 4 finalités :

- s'assurer de la cohérence de l'offre de service Petite Enfance sur la commune;
- favoriser la socialisation précoce des enfants et la mixité sociale par la mise en place de critères, commissions d'admission et tarifs adaptés aux revenus;
- faciliter l'insertion professionnelle et la recherche d'emploi des parents en les soulageant des problématiques de garde et en les accompagnant dans le cadre de l'intégration d'enfants en situation de handicap;
- améliorer l'attractivité de nos RAM auprès des familles et des assistantes maternelles indépendantes. Accompagner les ASMAT en situation de chômage.

Suivant ces finalités, le secteur enfance a été riche de réflexions cette année afin d'assurer une meilleure lisibilité du service et une réponse encore plus adaptée aux besoins : nouvelle sectorisation, réorganisation des temps collectifs et des permanences, actualisation du dossier d'inscription pour les Relais d'assistantes maternelles (RAM), dissolution de l'association Gône Accueil et reprise des activités par la ville, travail sur la refonte du règlement de la commission d'admission et des critères d'attribution des places de garde. Le taux de satisfaction aux demandes de gardes s'élevant à 54% en 2014.

ENSEIGNEMENT

La gestion des établissements primaires est une des obligations régaliennes dévolues aux collectivités locales. Aussi, la ville s'engage à :

- assurer l'aménagement, la maintenance et l'entretien des bâtiments scolaires pour un cadre de vie éducatif de qualité;
- apporter les moyens matériels aux enseignants pour créer les conditions d'apprentissage des savoirs fondamentaux et contribuer à la réussite éducative de tous les enfants par l'accompagnement de projets pédagogiques découlant du projet d'école.

En parallèle, la Ville met en place un service de restauration scolaire délégué. Le délégataire a pour objectif de proposer une éducation au goût en favorisant une production de repas qualitatifs issue d'une agriculture raisonnée, biologique et de proximité.

En 2014 c'est principalement sur le temps périscolaire que ce secteur a été impacté. En effet la réforme des rythmes scolaires a été mise en place à la rentrée 2014, impliquant dès septembre 40

associations partenaires, avec 113 ateliers différents par semaine et 1 100 enfants concernés par jour.

C'est ce contexte que les 3 Éducateurs Sportifs de la ville (ETAPS) sont devenus référents chargés de l'encadrement direct des personnels des écoles, du lien avec directions, enseignants, parents, de la coordination des activités périscolaires dans les 3 groupes scolaires.

JEUNESSE

Le secteur jeunesse vise 2 finalités majeures :

- accompagner les jeunes pour faciliter leur entrée dans la vie active et développer leur esprit citoyen;
- favoriser l'équité des jeunes à l'accès aux loisirs et aux découvertes sportives pour développer leur épanouissement social et éducatif.

Aussi, en 2014 le service Jeunesse a poursuivi son évolution en donnant un accent plus particulier à ses actions à destination des jeunes pour un avenir responsable et créatif. Les principales actions menées ont été l'accompagnement de jeunes, à partir de leurs projets d'insertion professionnelle :

- l'organisation d'une bourse aux jobs d'été rassemblant employeurs et employés sur une même journée (200 offres proposées - 6 entreprises locales présentes sur la demi-journée pour un recrutement direct de 55 jeunes);
- la mise en place de nouvelles sessions de Bourses Municipales Jeunes pour mieux répondre aux attentes des 18-25 ans (21 bourses attribuées pour 29 projets d'actions solidaires effectués);
- des interventions au sein des Établissements du Second degré orientées sur la prévention des comportements violents et des préjugés par rapport au physique.

Mais aussi des manifestations telles que :

- l'organisation de la fête du Sport (24 stands et environ 3 000 visiteurs);
- une programmation diversifiée développant les relations partenariales dans le cadre de la Lutte Contre les Discriminations (« Le regard porté sur l'autre »);
- une offre de loisirs (séjours et semaines sportives) complète pour les 8-15 ans saint-genois totalisant 120 enfants (38 départs en séjour de vacances et 82 participations aux semaines sportives).

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ESPACES NATURELS

La préservation des espaces naturels, le maintien de l'agriculture périurbaine et le développement durable est une priorité affichée de la ville, elle s'est déjà traduit par l'instauration des PENAP et la réalisation d'un Agenda 21 déclinant 43 actions. En 2014, le développement durable s'est articulé autour de :

- la requalification des sentiers nature : refonte des bornes des sentiers pédestres de Sacuny, le Clef des champs et l'Observatoire;
- la réalisation d'animations pédagogiques (dont 50% sur le temps périscolaire pour un montant de 10 000€) soit 31 demi-journées d'animation nature programmées pour 2014/2015 sur le temps scolaire;
- la réalisation d'un diagnostic faune/flore du plateau dans le but d'adopter un plan de gestion du Projet Nature;
- la prise en compte transversale du développement durable dans les projets de la Ville.

ESPACES PUBLICS - ESPACES VERTS

Le secteur Espaces publics - Espaces Verts a pour finalités :

- *d'améliorer les équilibres espaces végétalisés / minéral;*
- *d'assurer la qualité des espaces végétalisés dans le cadre du développement durable et en fonction de leurs emplacements;*

Ainsi afin de concilier accroissement des surfaces à entretenir (+2,48% en 2014) et maîtrise des frais de fonctionnement, une gestion différenciée des espaces verts a été poursuivie notamment sur le secteur des Barolles (avenue Chanoine Cartellier et avenue Charles de Gaulle).

Des système de récupération d'eaux ou d'arrosage goutte à goutte sont mis en place dès que possible.

Le service organise par ailleurs son activité de manière optimale entre entretien par les agents communaux, par des prestataires dans le cadre de marchés publics et par des renforts (stagiaires, apprentis et personnel en insertion via Saint Genis Emploi) répondant ainsi aux objectifs de développement durable poursuivis par la commune.

- *de permettre l'appropriation des espaces publics aux Saint Genoïis (pour constituer des lieux de vie - lien social)*

Dans le cadre de la requalification du quartier, la place des Barolles a ainsi été végétalisée et inaugurée en juin.

Enfin, les travaux de proximité au travers des actions conduites en matière d'entretien des espaces publics et des espaces verts est restée en 2014 un des objectifs clairement affiché avec la reprise de plusieurs giratoires (route d'Irigny, route du Millénaire) ou encore la mise en place de nouveaux bancs au parc de la Maison des Champs.

L'analyse détaillée des sections de fonctionnement et d'investissement permet de mieux appréhender les réalisations budgétaires et le sens du résultat de l'exercice.

I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'excédent de clôture de la section de fonctionnement s'élève à 2,5M€ en 2014, différence entre les recettes totales (réelles et ordre) constatées pour 21,1M€ et les dépenses réalisées pour 18,6M€.

– les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice s'élèvent à 17 159 784€, soit une baisse de 1,5% par rapport à 2013.

	Réalisé 2013	Crédits ouverts 2014	Réalisé 2014	% de réalisation	Évolution % / 2013	% des DRF
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 567 387	4 299 043	4 100 225	95,4%	-10,2%	23,9%
012 CHARGES DE PERSONNEL	9 038 547	9 350 964	9 199 462	98,4%	1,8%	53,6%
014 ATTENUATION DE PRODUITS	73 107	112 386	112 386	100,0%	53,7%	0,7%
022 DEPENSES IMPREVUES	0	60 000	0	0,0%	0,0%	0,0%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 441 809	3 586 507	3 423 434	95,5%	-0,5%	20,0%
66 CHARGES FINANCIERES	295 318	370 000	316 742	85,6%	7,3%	1,8%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 085	11 000	7 535	68,5%	48,2%	0,0%
Total des dépenses réelles	17 421 254	17 789 900	17 159 784	96,5%	-1,5%	100,0%

>> Les charges à caractère général : 4,1M€ (-10,2%)

Les charges à caractère général regroupent l'ensemble des dépenses « usuelles » à savoir les achats, les fluides, les frais de télécommunication, les locations, les prestations de service et rémunérations des délégataires de services publics, l'entretien des bâtiments, les assurances, les formations...

Représentant moins d'un quart des dépenses totales, ce poste est en diminution de 10% par rapport à 2013. Cette tendance reflète la volonté de la commune de poursuivre les efforts engagés pour contenir ses charges de fonctionnement.

Dans cette perspective, on notera des initiatives dans les différents secteurs de la commune. Ainsi, dans le secteur seniors, le repas annuel a été repensé afin de proposer d'autres actions touchant un public plus large. Dans le secteur sport, il a décidé de supprimer à partir de la rentrée de septembre 2014 la location de la piscine d'Irigny pour un créneau hebdomadaire réservé aux saint-genois (coût de 11k€ annuel pour 143 particuliers). La collecte des encombrants a également été supprimée cette année (-25k€) : le tonnage étant stable depuis plusieurs années sans pour autant engendrer une diminution des dépôts sauvages collectés. De plus, il a été proposé un démontage partiel des illuminations, générant un gain de 7k€ sur le coût de pose-dépose chaque année. Par ailleurs, la fontaine du rond point de la Mouche n'a pas été remise en eau en 2014 (-17k€). Enfin, dans l'objectif de rationaliser et réduire les coûts des impressions, le service informatique a lancé un marché public concernant l'acquisition et la maintenance des copieurs multifonctions suite un audit.

Au delà de ces efforts, cette évolution s'explique aussi par le passage en DSP de la restauration scolaire. Ainsi, la ville ne comptabilise plus de recettes pour la fourniture des repas scolaires (baisse des recettes chapitre 70), mais cette perte est compensée par la baisse des dépenses relatives à la restauration scolaire (-332k€). Le délégataire étant chargé du recouvrement des recettes, le montant de la prestation correspond au coût du service déduction faite des recettes recouvrées.

>> Les charges de personnel 9,2M€ (53,6% des dépenses totales)

Premier poste de dépenses, les charges de personnel sont de 9,2M€. Le ratio de la part de ces charges dans les dépenses totales (53,6%) reste néanmoins bien inférieur à la moyenne de la

strate qui atteint plus de 58%. Il convient également de préciser que la part de ces dépenses augmente de manière mécanique compte tenu de la diminution des autres charges.

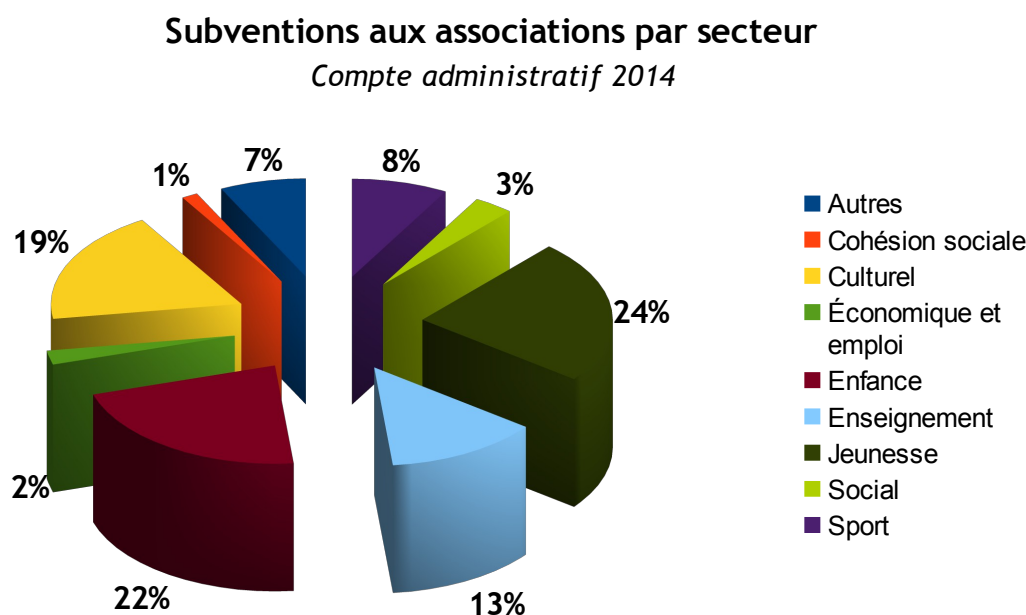
Aussi, la masse salariale progresse de manière maîtrisée avec une évolution de 1,8% liée principalement à la revalorisation du SMIC, au Glissement Vieillesse Technicité, à la revalorisation des grilles indiciaires et à l'augmentation des cotisations patronales.

De plus, ce chapitre doit être mis en parallèle avec les remboursements des indemnités journalières (recettes du chapitre 013). On constate ainsi que la progression des dépenses (+161k€) est compensée en grande partie par celle des recettes (+139k€).

>> **Les autres charges de gestion courante 3,4M€ (20% des dépenses totales)**

Elles se décomposent principalement en deux blocs :

- les subventions de fonctionnement aux associations qui s'élèvent à 2,44M€ au CA 2014. Malgré les efforts d'économie et de réduction des coûts de fonctionnement pour les services de la ville, le soutien aux associations est maintenu avec un montant équivalent à celui du CA 2013, réparti sur les secteurs suivants :



La répartition par secteur reste sensiblement la même qu'en 2013, avec deux principaux secteurs associatifs subventionnés : la jeunesse (579k€) et l'enfance (532k€).

Ceci s'explique par la gestion en mode associatif de deux structures dédiées à la jeunesse (CLESG et CSCB) et de quatre crèches (Sucre d'Orge, Les Récollets, Roule Virou et Pom'Cerises).

- les subventions d'équilibre versées aux autres budgets (CCAS, FLPA, La Mouche)

Ces subventions permettent d'équilibrer les budgets annexes, elles s'élèvent à 725k€ soit une baisse de près de 6% par rapport à 2013 qui correspond à la tendance souhaitée et observée sur tous les services de la ville.

La subvention versée au budget CCAS est la seule en augmentation en 2014. Ceci s'explique principalement par l'évolution de la masse salariale du CCAS, combinée à des recettes en baisse (PRE). A l'inverse, on constate une diminution des dépenses et une augmentation des recettes sur les budgets des FLPA, ce qui se traduit par une forte diminution de leurs subventions d'équilibre. De même, les recettes du budget de La Mouche ont progressé plus vite que les dépenses (+8k€ pour les dotations et subventions), d'où une subvention moins importante que l'an dernier.

	CA 2013	CA 2014	Évolution 2013-2014
CCAS	247 166	302 432	22,4%
FLPA LE COLOMBIER	78 354	24 756	-68,4%
FLPA LES OLIVIERS	30 582	2 812	-90,8%
LA MOUCHE	412 219	394 714	-4,2%
Total des subventions d'équilibre	768 322	724 714	-5,7%

>> Les autres charges de fonctionnement

Les *charges exceptionnelles* sont composées des intérêts moratoires payés aux fournisseurs en cas de dépassement du délai global de paiement (-2,8k€ par rapport à 2013) et d'écritures exceptionnelles de régularisation.

Les *charges financières* correspondent aux intérêts de la dette qui s'élèvent à 317k€ en 2014. Cette augmentation de 7% est due aux emprunts mobilisés au cours de l'année 2014 pour la construction de la maison de quartier des Collonges et le réaménagement de la médiathèque. Si le remboursement de ces emprunts n'a débuté qu'en 2015, ils impactent néanmoins le montant des intérêts courus non échus (ICNE) comptabilisés sur l'exercice 2014 (+46k€).

Enfin, les *atténuations de produits* (chapitre 014) comprennent uniquement le FPIC en 2014, mécanisme de péréquation horizontale entre collectivités. Passant de 65k€ en 2013 à 112k€ en 2014, le FPIC connaît une progression qui impacte fortement la collectivité. Cette charge a d'ailleurs quadruplé depuis 2012 (26k€).

À noter que cette année la commune a été exonérée de prélèvement au titre de la loi SRU, compte tenu des subventions d'équipements versées au titre des constructions de logements sociaux venant se déduire de la pénalité.

– les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 21 130 511€ en 2014, affichant une évolution de 1,4% par rapport à l'exercice précédent, elles se composent des recettes suivantes :

	Réalisé 2013	Crédits ouverts 2014	Réalisé 2014	% de réalisation	Évolution / 2013	% des RRF
002 RESULTAT REPORTE FONCTIONNEMENT	5 324	0	0	0,0%	-100,0%	0,0%
013 ATTENUATION DE CHARGES	144 659	172 000	283 623	164,9%	96,1%	1,3%
70 PRODUITS DE SERVICES	1 021 658	643 184	703 265	109,3%	-31,2%	3,3%
73 IMPOTS ET TAXES	14 897 062	14 968 001	15 079 980	100,7%	1,2%	71,4%
<i>dont impôts locaux</i>	11 323 843	11 455 063	11 569 291	101,0%	2,2%	54,8%
<i>dont dotations GL</i>	2 083 232	2 083 232	2 083 232	100,0%	0,0%	9,9%
<i>dont FNGIR (dotation état)</i>	184 206	184 206	184 206	100,0%	0,0%	0,9%
<i>dont TCFE</i>	440 605	420 000	434 117	103,4%	-1,5%	2,1%
<i>dont droits de mutations</i>	819 830	780 000	763 486	97,9%	-6,9%	3,6%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 368 581	4 241 349	4 126 538	97,3%	-5,5%	19,5%
<i>dont DGF</i>	2 605 314	2 465 428	2 465 428	100,0%	-5,4%	11,7%
<i>dont compensations des exonérations</i>	354 080	355 911	356 926	100,3%	0,8%	1,7%
<i>dont CAF</i>	1 115 185	1 153 656	1 082 677	93,8%	-2,9%	5,1%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	315 232	286 879	308 646	107,6%	-2,1%	1,5%
76 PRODUITS FINANCIERS	334	300	314	104,8%	-5,8%	0,0%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	88 463	7 000	628 145	8973,5%	610,1%	3,0%
Total des recettes réelles	20 841 311	20 318 713	21 130 511	104,0%	1,4%	100,0%

>> La fiscalité : 15M€ (71,4% des recettes réelles)

Comptabilisées dans le chapitre 73 et représentant plus de 71% des recettes totales de la ville, les recettes fiscales sont de différentes natures :

Les reversements par la Métropole (ex Grand Lyon) : il s'agit de l'attribution de compensation (1,9M€) qui assure la neutralité budgétaire lors du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences, et de la **dotations de solidarité communautaire** (190k€) dont l'objectif est de reverser aux communes une partie de la croissance du produit fiscal communautaire (selon des critères à dominante péréquatrice).

Le FNGIR : ce Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources, dont le montant est stable depuis sa mise en œuvre en 2011 (180k€), vise à compenser le manque à gagner résultant de la suppression de la taxe professionnelle.

La Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE) est collectée par le SIGERLy et nous est ensuite reversée. Cette recette présente une légère baisse par rapport à 2013 (-6k€).

Les droits de mutations : la taxe additionnelle aux droits d'enregistrements est exigible sur les mutations à titre onéreux d'immeubles ou de droits immobiliers. Dépendante du marché immobilier et reversée avec un certain décalage, elle est difficile à estimer. Aussi, cette recette s'élève à 736k€ en 2014, soit une diminution de 56k€.

Enfin, la **fiscalité directe locale** représente près de 55% des recettes totales. Comprenant les 3 taxes « ménages » que sont la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non-bâti, cette recette est en hausse de 2,2%. Les taux votés par la commune étant **stables**, cette progression est uniquement liée à la revalorisation des bases votée par l'État (+0,9%) et au dynamisme des bases.

>> Les dotations et participations 4,1M€ (19,5% des recettes)

Les recettes du chapitre 74 s'élèvent à 4,1M€ en 2014, soit une baisse de 5,5% par rapport à l'an passé principalement due à la diminution de la dotation de l'État. Trois postes de recettes sont identifiables au sein de ce chapitre :

La DGF (dotation forfaitaire) représente près de 12% des recettes totales. Compte tenu de la réforme engagée par l'État sur la période 2014-2016, cette dotation diminue de manière conséquente, soit une perte de 140k€ en 2014.

Les compensations fiscales sont versées par l'État en contrepartie d'exonérations d'impôts locaux décidées par l'État. Perçues à hauteur de 357k€, elles restent stables par rapport à 2013.

Enfin, les participations de la CAF regroupent les prestations versées, notamment dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse. S'élevant à 1M€, elles baissent de 2,9% par rapport à l'an dernier, ce qui s'explique essentiellement par la dégressivité du financement CAF sur le secteur enfance-jeunesse.

>> Les produits des services 703k€ (3,3% des recettes)

Il convient de distinguer deux blocs :

- l'ensemble des recettes liées aux activités de la ville pour lesquelles un tarif est appliqué aux usagers : participation des parents en crèches, recettes de billetterie, concessions de cimetière... Ces recettes montrent une baisse de 318k€ principalement due au changement de mode de gestion de la restauration scolaire. Avec le passage en DSP, les participations des parents ne sont plus encaissées directement par la commune, d'où une baisse de recettes enregistrées (408k€).
- les recettes de refacturation de dépenses supportées par la ville pour les budgets annexes. Il s'agit notamment des charges de personnel du budget annexe de la Mouche qui sont prises en charge par le budget principal de la Ville puis refacturées au budget annexe (dépense sur le budget de la Mouche / recette pour la ville).

>> Les autres produits de gestion courante 309k€ (1,5% des recettes)

Le chapitre 75 regroupe le loyer de la gendarmerie, les revenus des immeubles appartenant à la ville, ainsi que les redevances perçues pour la tenue de l'agence postale communale au PSP et le

distributeur automatique de billets aux Collonges. La légère baisse de ces produits en 2014 (-6,5k€) résulte de la perception d'une recette exceptionnelle en 2013, suite à une régularisation de loyers.

>> Les atténuations de charges 284k€

Les remboursements liés aux arrêts maladie sont globalisés dans ce chapitre. Il convient donc de le mettre en parallèle avec les dépenses de personnel, puisque la ville continue de payer un agent pendant son absence (dépenses au chapitre 012) avant de percevoir le remboursement des indemnités journalières (recettes au chapitre 013).

>> Les autres recettes réelles de fonctionnement 628k€

Si les produits financiers représentent une part infime des recettes, les produits exceptionnels sont quant à eux élevés en 2014. Intégrant les remboursements de sinistres de la part de notre assureur (51k€), ce sont surtout les cessions d'immobilisations qui ont généré cette augmentation, avec la vente de l'école de Beaunant (145k€) et la cession d'une parcelle sur le terrain « Les Sources » (384k€).

L'exécution de la section de fonctionnement 2014 s'est conclue par un solde excédentaire de 2,5M€. Celui-ci remplit les objectifs fixés lors de la construction du BP 2014, permettant ainsi d'affecter de manière réglementaire l'autofinancement de la section de fonctionnement au besoin de financement de la section d'investissement.

II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le solde d'exécution de la section d'investissement (qui correspond à la différence entre les titres et les mandats émis sur l'exercice) est en excédent de 936 219€.

Le résultat final de la section d'investissement en intégrant les restes à réaliser est néanmoins déficitaire, soit 2 065 499€. Ce besoin de financement est normal puisqu'il est couvert par l'excédent dégagé en fonctionnement (réglementation comptable M14).

– Les dépenses d'investissement

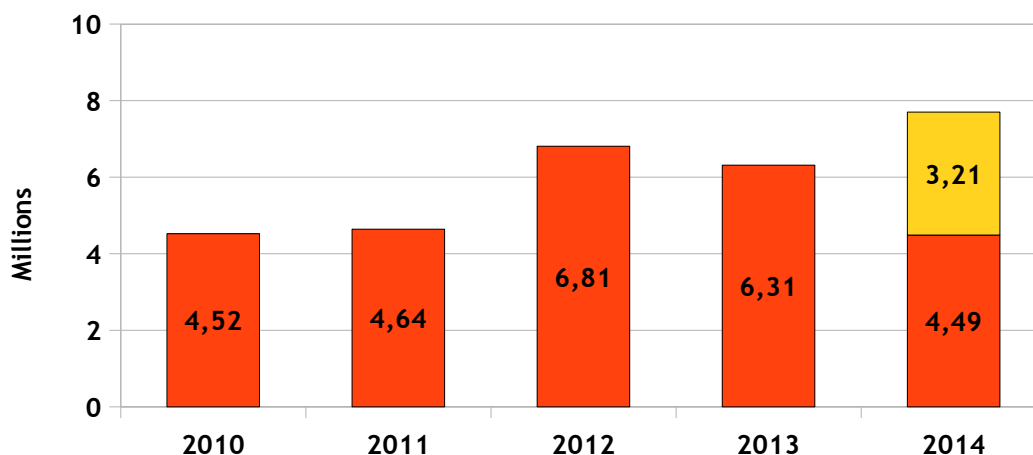
	Crédits ouverts 2014	Réalisé 2014	RAR 2014	Écart de réalisation (RAR inclus)	% de réalisation (RAR inclus)
DEPENSES D'EQUIPEMENT	9 358 528	4 497 922	3 214 218	1 646 388	82,4%
20-21-23 IMMOBILISATIONS	8 922 947	4 201 855	3 138 007	1 583 084	82,3%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS	435 581	296 067	76 211	63 303	85,5%
DEPENSES FINANCIERES	3 183 504	2 917 385	0	266 118	91,6%
16 EMPRUNTS	3 143 000	2 916 884	0	226 116	92,8%
26 PARTICIPATIONS ET CREANCES RATT.	500	500	0	0	100,0%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4	2	0	2	50,0%
020 DEPENSES IMPREVUES	40 000	0	0	40 000	0,0%
Total des dépenses réelles	12 542 032	7 415 308	3 214 218	1 912 506	84,8%

>> Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipements ont été réalisées à hauteur de 7,7M€ en 2014, dont 3,2M€ correspondant aux restes à réaliser pour les opérations en cours de réalisation pour lesquelles l'ensemble des factures ne sont pas arrivées, notamment la construction de la maison de quartier des Collonges et le réaménagement de la médiathèque.

Cette année encore, la Ville poursuit donc sa politique d'investissement affichant une moyenne de dépenses d'équipement de 5,4M€ au cours des cinq derniers exercices.

Dépenses d'équipement en M€



Ces dépenses se décomposent d'une part en subventions d'équipement versées à des tiers pour la réalisation de travaux, et d'autre part, en travaux dédiés aux projets de la ville.

Les subventions d'équipement représentent 218k€ attribués de la manière suivante :

- *Fonds de concours* (131k€) : poursuite du projet de création de la voie Darcieux Collonges et achèvement de l'opération de requalification des Barolles;

- *Subvention logements sociaux (6k€)* : participation à la rénovation du 6 place Joffre pour la création de 3 logements sociaux (dépenses déductibles de la pénalité SRU);
- *Subventions FLPA (78k€)* : financement des travaux réalisés dans les foyers, notamment sur les portes d'issues de secours et la porte d'entrée automatique au Colombier, et sur la réfection des salles de bains et travaux de sécurité aux Oliviers;

	Montant TTC
Fonds de concours requalification des Barolles - GRAND LYON	87 273
Fonds de concours Darcieux Collonges 2e acompte - GRAND LYON	43 373
Subvention d'équipement - FLPA LE COLOMBIER	50 000
Subvention d'équipement - FLPA LES OLIVIERS	27 752
Subvention rénovation 6 place Joffre - GRAND LYON HABITAT	5 919
Fonds de petits travaux 2014 - GRAND LYON HABITAT	3 750
Total subventions d'équipement	218 067

En 2014, la ville a également investi **4,2M€ (+ 3,1M€ en RAR)** afin de :

→ **Mettre en œuvre ou poursuivre les grands projets structurants :**

- **Maison de quartier des Collonges (918k€ + 1M€ en RAR)** : poursuite des travaux de construction de la nouvelle maison de quartier qui accueillera à la rentrée 2015 l'ensemble des activités développées par Léo Lagrange dans le cadre de la DSP;
- **Médiathèque (381k€ + 1,4M€ en RAR)** : démarrage des travaux de réaménagement de la médiathèque intégrant la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, acquisition d'un fonds de DVD;
- **Gymnase mouton (567k€ + 22k€ en RAR)** : poursuite et fin des travaux de réhabilitation du gymnase livré en mars 2014.

→ **Poursuivre l'entretien de son Patrimoine et l'amélioration de son cadre de vie :**

- **Parc de Beauregard (143k€)** : mise en conformité électrique de l'Orangerie, réhabilitation des nymphées;
- **Espaces verts (78k€)** : aménagement rond point du Millénaire et des îlots avenues De Gaulle-Cartelier;
- **Voirie-éclairage public (366k€)** : les aménagements réalisés en 2014 ont été liés à des projets d'amélioration du cadre de vie telle que la requalification du parking du Cimetière et de la rue Frère Benoît, le projet de réaménagement du square Guillermier (aire de jeux, remplacement d'arbres ...).
Au niveau de l'éclairage public, la plus grosse réalisation concerne les travaux de dissimulation des réseaux notamment chemin de Moly dans le cadre de la requalification complète de cette voirie qui s'est achevée fin 2014.
- **Tous bâtiments - opération 307 (449k€)** : démarrage des travaux pour le nouveau poste de police municipale au 36 rue Fourel (missions MOE, SPS et CT), pose de stores électriques et ravalement de façades du Centre Social et Culturel des Barolles, travaux d'accessibilité, de mise aux normes et sécurité;
- **Patrimoine (81k€)** : achèvement de la reconstruction de l'orgue, traitement fongicide des boiseries de la Chapelle de Beaunant;
- **Groupes scolaires (202k€)** : travaux de peinture, reprise des sols souples GS Guilloux, reprise évacuation des eaux pluviales GS Frantz, mise en conformité électrique GS Mouton, remplacement de stores GS Mouton, remplacement chambre froide restaurant Centre et four restaurant Frantz;

- **Équipements sportifs (550k€)** : achèvement du skatepark des Barolles et du terrain synthétique de Beauregard, installation de panneaux en polycarbonate sur la toiture du gymnase Guilloux, rénovation murs de soutènement gymnase Guilloux;
- **Structures jeunesse (16k€)** : travaux serrurerie Espace Déclic, travaux d'électricité et serrurerie CSCB;
- **La Mouche (22k€)** : étude avant travaux de réaménagement de l'accueil, travaux d'électricité;
- **Structures enfance (49k€)** : rénovation ascenseur P'tits Mômes, travaux de peinture Les Récollets et Roule Virou, installation d'une VMC Jardin Passerelle;

>> Les emprunts

Le chapitre 16 comptabilise à la fois le remboursement en capital des emprunts dits classiques, les opérations liées aux emprunts de type revolving et les dépôts et cautionnements versés.

Totalisant 2,9M€ pour l'exercice 2014, il convient donc de distinguer :

- le remboursement en capital : 395k€
- les opérations liées aux tirages sur ligne de trésorerie : 2,5M€ (équilibrées en dépenses-recettes)
- les dépôts de garantie et cautionnements restitués : 0,9k€

L'encours de dette se situe à 541€ par habitant et reste donc largement en dessous de la moyenne des collectivités de la strate (1 039€/habitant).

- Les recettes d'investissement

	Crédits ouverts 2014	Réalisé 2014	% de réalisation	Évolution % / 2013	% des RRI
RECETTES D'EQUIPEMENT	8 829 754	5 779 721	65,5%	172,5%	62,8%
13 SUBVENTIONS	408 754	135 721	33,2%	-49,3%	1,5%
16 EMPRUNTS	8 421 000	5 644 000	67,0%	204,6%	61,4%
RECETTES FINANCIERES	3 473 731	3 418 078	98,4%	1,1%	37,2%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	826 244	809 208	97,9%	-17,9%	8,8%
1068 EXCEDENT CAPITALISE	2 607 487	2 607 487	100,0%	9,0%	28,3%
165 CAUTIONS RECUES	0	1 383		-50,8%	0,0%
27 AUTRES IMMOB. FINANCIERES	40 000	0	0,0%	0,0%	0,0%
Total des recettes réelles	12 303 486	9 197 799	74,8%	67,2%	100,0%

Les recettes d'investissement s'élèvent à **9,2M€** au CA 2014.

4 types de recettes permettent de financer les investissements de l'exercice :

- **les subventions d'équipement** : un total de 136k€ a été perçu de la part du Département du Rhône (Contrat Pluriannuel), du Grand Lyon (Projet Nature et GSUP), de la DRAC et de l'association des Amis de l'orgue (reconstruction de l'orgue). Par ailleurs, 173k€, correspondant à des recettes notifiées mais pas encore perçues, ont été inscrits en restes à réaliser pour 2015 : Contrat Pluriannuel (129k€), terrain synthétique (30k€).
- **les emprunts** : comme en dépenses, le chapitre 16 comprend à la fois les emprunts classiques auxquels la ville a recours pour équilibrer son budget et les écritures liées aux emprunts revolving. Ainsi, l'emprunt a été mobilisé à hauteur de 3,4M€ au cours de l'exercice 2014. Le solde des réalisations quant à lui correspond à la mobilisation des emprunts revolving (2,3M€).
- **les dotations** regroupent le FCTVA perçu sur les dépenses d'équipement éligibles réalisées en N-1 (799k€) et la Taxe Locale d'Équipement (11k€).

- ***l'excédent capitalisé*** : il correspond au résultat de fonctionnement de l'exercice N-1 (2,6M€), affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté en fin d'exercice et parfois pour le solde, au financement de nouvelles dépenses de l'exercice N.

En conclusion, la ville avait fait le choix pour son budget 2014 de maintenir la stabilité de ses taux de fiscalité et de poursuivre sa politique d'investissement dynamique. Malgré un contexte national toujours difficile, marqué notamment par la baisse des dotations de l'Etat (DGF), le bilan de l'exercice s'avère positif grâce aux efforts soutenus de chacun pour maîtriser les coûts de fonctionnement de la collectivité.

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **APPROUVER** le compte administratif 2014 ;
- **VOTER** les résultats du Budget Principal soit un excédent de fonctionnement de 2 526 732,62€ et un besoin de financement d'investissement de 2 065 498,82€ ;
- **VOTER** les résultats du Budget annexe soit un excédent de fonctionnement de 1,53€ et un excédent de financement de 6 450,33€.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Philippe MASSON ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ

Motion adoptée par 24 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 8

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

Le Maire,

Roland CRIMIER



Liste des élus ayant voté POUR

Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, Marie-Paule GAY, Yves GAVault, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSÉAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON

Liste des élus ayant voté CONTRE

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE, Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.